

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2008

ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS - (n° 719)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 31

présenté par
M. Herth, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 2

Dans l'alinéa 14 de cet article, après le mot :

« conseil »,

supprimer les mots :

« des biotechnologies ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.